

**Compte Rendu de la Commission administrative
paritaire du corps des Adjoints Techniques des
Administrations de l'Etat du 14 mai 2008**

1) **Approbation du procès verbal** de la CAP du 11 décembre 2007 : approuvé à l'unanimité.
Suivi : suite à notre demande lors de la dernière CAP, Mme Bonnal (DAPA) nous a fourni la liste des agents du service des jardins de St Cloud précisant leurs fonctions, spécialités et nature des missions. Elle affirme qu'ils sont tous jardiniers. Nous vérifierons l'exactitude de l'affirmation.

2) **Examen des titularisations** dans le corps des ATAE:

12 titularisations ont été acceptées :

- deux jardiniers au Domaine de Rambouillet,
- une photographe aux Archives Nationales,
- une marbrière au Musée du Louvre,
- un argentier et une lingère à l'Elysée,
- une dentelière à l'Atelier du Point Alençon,
- deux ouvriers aménagement finition au Musée du Louvre,
- un électricien à la Conciergerie,
- un jardinier au Domaine de St Cloud,
- une jardinière au Domaine de Fontainebleau

3) **3.1 Demandes de mutation:**

Sur demandes de mutation, 5 sur 7 ont été approuvées:

- un jardinier de Compiègne au Louvre,
- un jardinier de Chaumont sur Loire à Compiègne,
- un installateur d'Orsay au Musée du Louvre,
- une relieuse de la BNF Paris à la BNF Sablé,
- un jardinier de Malmaison à Versailles (Trianon).

Une demande d'un installateur du CR2MF n'a pas été acceptée sur un poste de marbrier au Louvre ; l'agent avait aussi postulé sur un poste d'installateur toujours au Louvre :

l'administration n'a pas su justifier l'avis défavorable du Louvre sur ce dernier poste ; des explications vont être demandées à la direction du Musée.

3.2 Recrutement par voie de détachement

4 cas nous était présentés :

- un Adj. Adm. 1^{ère} classe de l'ENSA Toulouse en direction de l'ENSA Bretagne en spécialité aménagement finition : accepté,
- un magasinier en chef des bibliothèques de la BNF Paris en direction de la spécialité relieur toujours sur la BNF : accepté,
- un conducteur auto de la préfecture de Paris en direction de la BNF en spécialité de chauffeur-livreur : accepté,
- un Adj. Techn. d'Accueil surveillance de l'Archives nationales d'Outre-Mer en direction de l'ENSA Lyon en spécialité agent polyvalent : refusé : avis très réservé de sa direction d'origine en raison d'un manque d'effectif et de sa récente affectation (inférieure à 2 ans).

3.3 Mutation/détachement

La mutation d'un tapissier de Compiègne a été acceptée au Mobilier National mais dans la spécialité des installateurs-monteurs d'objets d'art.

4) Examen révision d'appréciation notation 2006

Toutes les demandent (4) de révision de la notation 2006 n'ont pas été acceptées :

Il a été considéré que les avis concernant les promotions ne pouvaient être révisables, seuls les appréciations et la note chiffrée pouvaient l'être. D'autres contestations étaient issues de conflits avec leur hiérarchie et ne semblaient pas être au cas par cas révisables (sanction disciplinaire par exemple, rapport du supérieur négatif, ...).

5) Questions diverses:

- Diffusion des avis de vacances : il a été constaté que les avis de vacances de toutes catégories ne parviennent pas régulièrement aux agents. Nous rappelons qu'ils sont envoyés par messagerie par la DAG à tous les responsables de service pour affichage, ils sont aussi disponibles sur Sémaphore. Les établissements privilégient d'abord leur circulation pour une mobilité interne avant de les diffuser sur le Ministère.
- La très récente refonte des directions du Ministère en 3 directions n'affectera pas la répartition des quotas pour les promotions. L'administration nous a confirmé le maintien du système d'équité actuel.
- Les commissions de réforme pour les personnes handicapées sont obligatoires lors du changement, mais elle n'est pas forcément demandée pour un reclassement.

6) Promotions d'ATMC 2^{ème} classe en ATMC 1^{ère} classe :

RAPPEL : Un dispositif transitoire ayant pour but de reclasser les adj tech de 2^{ème} classe en adj tech de 1^{ère} classe, sera appliqué sur trois ans, cela découle de l'article 32 du décret 2006-1761 du 23 décembre 2006. Exceptionnellement pour cette promotion, il n'a pas été tenu compte de la répartition des postes par direction, l'administration ayant proposé de reclasser les agents en tenant compte de l'âge le plus élevé:

Sur 78 agents promouvables, 13 ont été promus d'office (passages en OPP) :

- 9 jardiniers : 1 à St Germain, 2 à DAG, 3 à Versailles, 1 au Louvre, 1 à Souzy, 1 CMN Pays-de-Loire ;
- 1 imprimeur EA Grenoble ;
- 1 agent aménagement finition DPR ;
- 1 maintenance bâtiment de l'ENSBA ;
- 1 MRAudiovisuel du Musée d'Orsay.

7) Promotions d'ATMC 2^{ème} classe en ATMC 1^{ère} classe :

Sur 65 agents promouvables (78 moins les 13 du point 6)), 8 ont été promus :

- DMF : un agent polyvalent du Musée d'Orsay,
- DAP : un agent polyvalent du Mobilier National,
- DAG : un conducteur auto,
- DRAC Picardie : un agent polyvalent,
- DAPA : un agent polyvalent CMN Pays-de-Loire,
- DAPA : un agent polyvalent de l'EA de Versailles,
- Présidence : un agent polyvalent,
- Cabinet : un conducteur auto,

8) **Promotions d'ATMC 1^{ère} classe en ATMC princ 2^{ème} classe :**

Sur 61 agents promouvables, 9 ont été promus :

- DMF : un agent de maintenance bâtiments du Mucem,
- DAG : un conducteur auto,
- DAP : un photographe du CNAP,
- DAF : un conducteur auto des Archives Nationales,
- Présidence : un jardinier,
- DAPA : 3 jardiniers de Champs-sur-Marne, Compiègne et Pau
- DAPA : un fontainier de Fontainebleau.

Il est à noter que sur les 61 agents promouvables, 23 sont au 11^{ème} échelon et 25 sont au 10^{ème} ; 8 agents ont moins de 48 ans ; dans cette situation, les choix sont donc très difficiles.

9) **Promotions d'ATMC princ 2^{ème} classe en ATMC princ 1^{ère} classe :**

Sur 222 agents promouvables, 16 ont été promus :

- DMF : une agent maintenance finition du Musée du Louvre,
- DMF : un photographe du Musée Guimet,
- DMF : un installateur du Musée d'Orsay,
- DMF : un relieur de la DMF,
- DAF : un photographe des Archives Nationales,
- DAP : un agent maintenance bâtiments de Sèvres,
- DAP : une lissière de Lodève,
- DAP : un installateur du Mobilier National,
- DAP : un céramiste de Sèvres,
- DAG : un imprimeur photo de la DAG,
- DLL : un photographe de la BNF,
- Présidence : un installateur,
- DAPA : un jardinier de St Germain,
- DAPA : un MBAménagement de Chaillot,
- DAPA : un jardinier de Pau,
- DAPA : un MRAudiovisuel de l'EA Marseille.

J'adhère à la CGT-Culture

Nom :

Prénom :

Titulaire Non-titulaire Salarié secteur privé

Indice majoré ou salaire net mensuel

Service / Etablissement :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Sont élus pour la CGT-Culture

Principal 1^{ère} classe :

Titulaire : **Jean BARBIER**

Domaine National de Pau ☎05.59.98.60.96

Suppléant : **Jean-Yves DISSAIS**

Archives d'outre mer Aix en Provence ☎04.42.93.38.73

Principal 2^{ème} Classe :

Titulaire : **Emmanuelle CLOPEAU**

DRAC Pays de Loire ☎02.40.14.23.04

Titulaire : **Kévin Van LICHTERVELDE**

EPA Versailles ☎01.40.15.51.70

Suppléant : **Gilles CAMUS**

Bibliothèque nationale de France ☎01.53.79.53.79

Suppléant : **Franck BOYER**

EPA Louvre ☎01.40.20.53.94

1^{ère} Classe :

Titulaire : **David LABASSE**

Château Compiègne ☎03.44.38.47.38

Suppléant : **Jean-Louis NEE**

Château de Malmaison ☎01.41.29.05.55

2^{ème} classe:

Titulaire : **Roger DUPEYRIX**

ENS d'architecture de Clermont Ferrand ☎04.73.34.71.68

Titulaire : **Pascal GERAULT**

ENS d'architecture Paris Malaquais ☎01.55.04.56.50

Suppléant : **Pascal BORU**

EPA Versailles ☎01.30.83.74.14.

Suppléant : **Jocelyn MOLYA**

BFS ☎01.40.15.89.81